

PROFESSION DE FOI

Élections au Conseil d'Administration de l'AIMS — 2026



Roland BESSENEY

Maître de conférences en sciences de gestion

IAE Lille — Pôle MIRH — Laboratoire LUMEN (UR 4999)

Université de Lille

104 avenue du Peuple Belge, 59043 Lille Cedex

Courriel : roland.bessenay@univ-lille.fr | Téléphone : +33 6 26 34 10 26

Thèmes de recherche

Thème général : conditions d'adoption des innovations organisationnelles et digitales

Axe 1 : complexité institutionnelle des nouvelles pratiques de travail digital (collaborations avec Clara Letierce et Linh-Chi Vo)

Axe 2 : dynamiques des innovations organisationnelles dans un champ institutionnel (collaborations avec Léna Masson et Justine Arnoud)

Cadres théoriques : logiques institutionnelles, travail institutionnel, découplage, reconnaissance

Terrains principaux : construction, sidérurgie, projets open source

Motivations pour le Conseil d'Administration

L'AIMS m'accompagne depuis le doctorat, du service vestiaire au séminaire de 2017 jusqu'à la création d'un ST-AIMS en 2025. Après quatre travaux présentés et une dizaine d'articles révisés dans le cadre des conférences annuelles, je souhaite contribuer davantage pour rendre ce que l'association m'a apporté. Trois engagements concrets.

Conférence annuelle. En appui au comité d'organisation et au comité scientifique permanent, ma familiarité avec les dispositifs de l'AIMS pourra servir à l'orientation des soumissions, au suivi du cycle de vie des ST/GT, ainsi qu'à l'organisation plus générale de la conférence.

Atelier d'écriture. Le passage de la communication à l'article publié dans une revue classée demeure une épreuve pour les jeunes chercheurs. Je m'engage à investir cet atelier — recrutement de discutants, suivi des groupes — pour que ce dispositif continue de tenir sa promesse.

Attribution des prix. Mon parcours atypique — d'emlyon à Polytech Nantes puis à l'IAE Lille — et les détours théoriques que j'assume dans mes recherches (des conventions à la reconnaissance en passant par le découplage) me rendent sensible aux travaux qui ne se laissent pas ranger dans une école unique. Une utilité possible sein du CA, notamment dans le cadre de la valorisation des travaux soumis à l'AIMS.